

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LOMAGNE est un syndicat mixte fermé constitué de deux communautés de communes : la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise regroupant 43 communes et la Communauté de communes Bastides de Lomagne regroupant 13 communes pour un total de 21 837 habitants.

Le SIDEL est habilité à exercer la compétence suivante :

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés en application des articles L 2224-13 du Code Général des Collectivités et suivant et de la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article L 5711-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SIDEL adhère à TRIGONE, Syndicat Mixte Départemental pour le traitement des déchets ainsi que les opérations de transport s'y rapportant.

La participation versée pour cette adhésion représente une charge d'environ 50 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement concernent l'acquisition de matériel de collecte et des frais de lancement des marchés pour la modernisation du service, du mobilier, du matériel informatique ainsi que du matériel technique.

Les recettes proviennent principalement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, de la Redevance Spéciale et du capital des emprunts consentis pour la mise en œuvre de la Tarification Incitative associée à une modernisation du service de collecte des déchets.

16 agents statutaires sont en poste à temps plein au sein de la structure :

- Un directeur (filière technique) ;
- Un assistant de direction (filière administrative) ;
- Un secrétaire comptable (filière administrative) ;
- Un responsable ateliers (filière technique) ;
- Un agent de prévention de risques et optimisation des collecte (filière technique) ;
- Un mécanicien polyvalent (filière technique) ;
- 5 chauffeurs (filière technique) ;
- 5 ripeurs (filière technique).

1 agent statutaire (adjoint d'Animation) est également en détachement sur un contrat de projet pour occuper la fonction de chargé de mission Tarification Incitative. Un deuxième agent a été recruté sur un contrat de projet : chargé de mission biodéchets.

## - Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
SIDEL ORDURES MENAGERES	2 813 297.15	3 128 176.81	495 580.78	3 866 946.63
<b>Total</b>	<b>2 813 297.15</b>	<b>3 128 176.81</b>	<b>495 580.78</b>	<b>3 866 946.63</b>

- **Taux de la TEOM : 12.90 %**

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 25/03/2024  
 Reçu en préfecture le 25/03/2024  
 Publié le  
 ID : 032-243200318-20240314-24\_03\_14\_03-DE



Dépenses

Recettes

Dépenses

Recettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 395,54 k€
Charges de personnel : 837,07 k€
Subventions et participations : 1 326,18 k€
Autre : 254,51 k€

Contributions directes : 2 631,00 k€
Excédent antérieur : 286,59 k€
Autre : 210,59 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement : 319,26 k€
Dette : 176,32 k€

Subventions : 246,30 k€
Excédent antérieur : 3 430,48 k€
Autre : 190,17 k€

**Capacité d'Autofinancement :**

Recettes réelles de fonctionnement : 3 128 176.81 €  
 Dépenses réelles de fonctionnement : 2 649 007.85 €

- **CAF Brute : 479.17 k€ €**
- **CAF Nette : 302.85 K€**

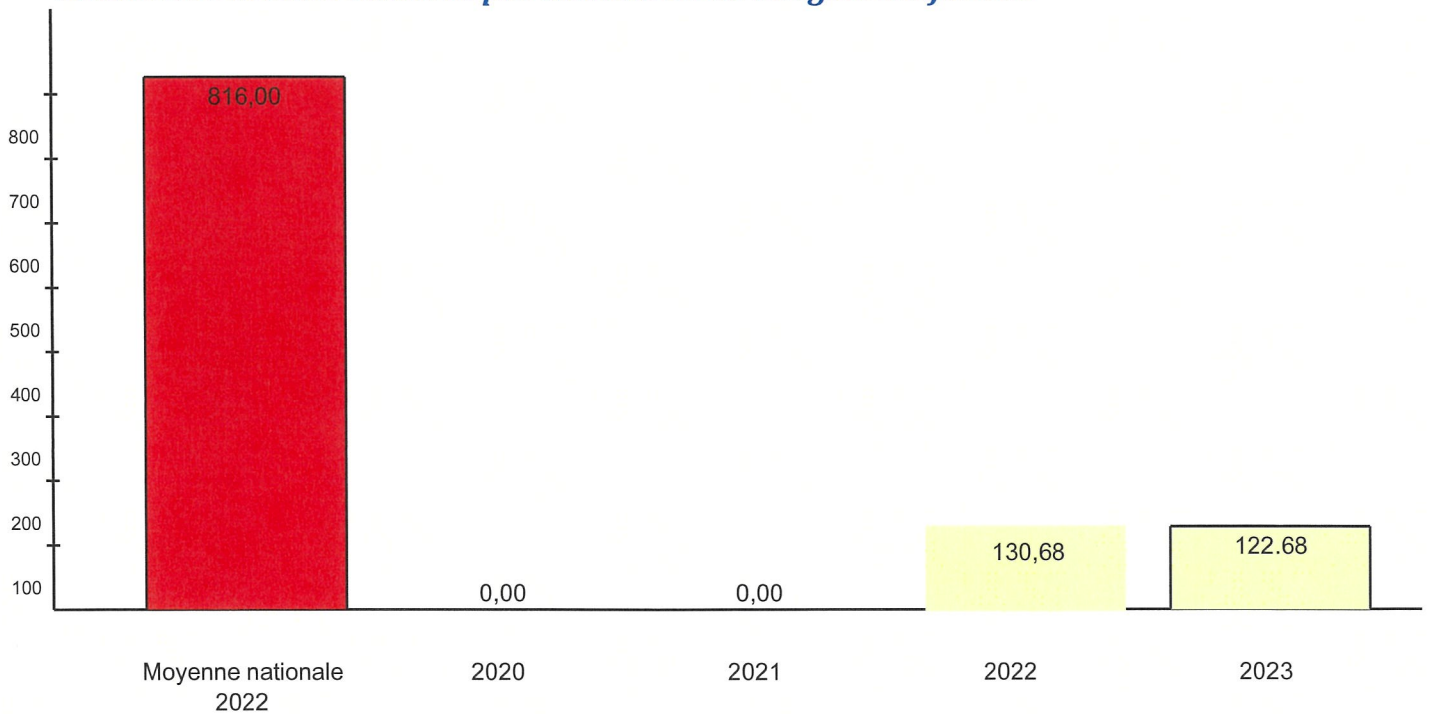
- Dette -



Tableau synthétique

	Encours de la dette
SIDEL ORDURES MENAGERES	2 683 683.65
<b>Total</b>	<b>2 683 683.65</b>

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) : 8 ans 19 jours

Rappel :

Epargne Brute : 314 879.66 €  
En cours de la dette : 2 683 683.65 €



Pour mémoire :



inférieur à 8 ans

Entre 8 et 11 ans

Entre 11 et 15 ans

Supérieur à 15 ans